Cadres romands

Saison 2011 - 2012

Structure des cadres en Suisse

La structure des cadres en Suisse se présente de la façon suivante :

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

Structure des cadres en Suisse

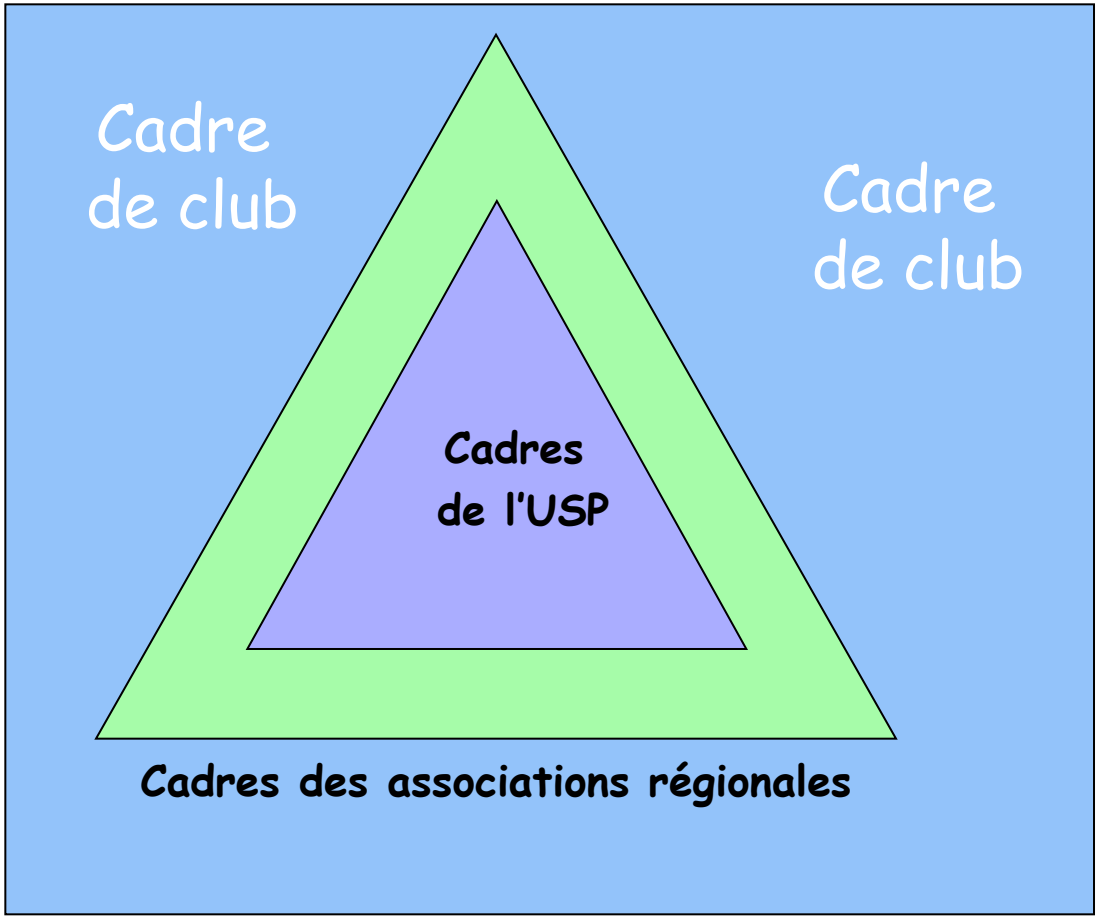

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

Structure des cadres USP

Les cadres USP sont structurés sur 3 niveaux :

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

Structure des cadres

USP

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

Structure des cadres USP

Les conditions d'admission à l'un ou l'autre des cadres USP sont édictées par :

- Swiss Olympic
- et appliquées par l'USP et par cascade par les associations régionales

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

Gestion des cadres USP

La responsabilité et la gestion du cadre de la relève est déléguée par l'USP :

- aux associations régionales

(en l'occurrence pour le cadre de la relève romand à l'ARP)

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

Caractéris-tiques et critères d'admission au cadre régional ARP – relève USP

Les caractéristiques et critères d'admission pour les divers cadres USP, pour la saison 2011-2012 sont décrits dans les documents :

„Piste 2011-2012"

et sont les suivants :

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

Caractéristiques et critères d'admission au cadre régional ARP – relève USP		Cadre régional	Cadre Juniors	Cadre Elite
	Nombre de cadres en Suisse	Maximum 5 (ARP, FTP, EVBN, BEV,KZEV)	2 cadres (Est et Ouest)	1 cadre
	Organisateur	Associations régionales, soutenues par le chef de la relève USP	USP (Chef Sport d'Elite)	USP (Chef Sport d'Elite)
	Conditions d'admission des athlètes	Patineuses et patineurs pouvant participer au championnat suisse Minimes ou Espoirs	Dès la fin du cadre Espoirs USP	Dès la fin du cadre Juniors USP

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

Caractéris-tiques et critères d'admission au cadre régional ARP – relève USP

	Cadre régional	Cadre Juniors	Cadre Elite
Age d'admission des athlètes	10 - 14 ans	16 ans au 30.06.2011 max	
Critères de sélection	➢ Test Piste	➢ Test Piste ➢ **nés après le 30.06.1997** : double axel ou 1 triple saut (pas moins de -2) ➢ **nés après le 30.06.1995** : double axel + 1 triple saut (pas moins de -2)	➢ Test Piste ➢ **Dames nées avant le 01.07.1992** : double axel et au moins deux triple sauts exécutés dans la même compétition ➢ **Messieurs** : double axel et au moins 3 triple sauts exécutés dans la même compétition

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

Caractéristiques et critères d'admission au cadre régional ARP – relève USP

	Cadre régional	Cadre Juniors	Cadre Elite
Critères de sélection	➢ Test Piste	➢ Test Piste ➢ nés après le 30.06.1997 : double axel ou 1 triple saut (pas moins de -2) ➢ nés après le 30.06.1995 : double axel + 1 triple saut (pas moins de -2)	indéfinie
Nombre de rencontres du cadre	Minimum 6 rencontres, minimum 70 heures / an	Minimum 6 rencontres, minimum 70 heures / an	Minimum 6 rencontres, minimum 70 heures / an

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

Caractéris-tiques et critères d'admission au cadre régional ARP – relève USP

	Cadre régional	Cadre Juniors	Cadre Elite
J+S Développement de la relève	Niveau 2 régional	Niveau 3 national	Niveau 3 national
Swiss Olympic Talents Card	Swiss Olympic Talents Card Régional	Swiss Olympic Talents Card National	Swiss Olympic Talents Card National (si en âge J+S, évent. SO Card)
Financement	➢ Athlètes ➢ Associations régionales ➢ J+S	➢ Athlètes ➢ USP ➢ J+S	➢ USP ➢ J+S ➢ Swiss Olympic
Comité de sélection	Swiss Olympic + USP	Swiss Olympic + USP	Swiss Olympic + USP

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

Critères d'admission au cadre régional ARP – relève USP

Les critères de sélection, étant très élevés , seuls quelques patineurs ont la chance de pouvoir accéder à l'un ou l'autre des cadres proposés par Swiss Olympic et l'USP

©ARP / Lorena Martinez

Critères d'admission au cadre régional ARP – relève USP

Conclusion :

Beaucoup d'appelés et peu d'élus

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

Situation à l'ARP

Situation à l'ARP :

plus de 30 patineurs et patineuses répondent aux critères suisses de sélection, mais ne seront pas forcément retenus :

création du cadre de la relève ARP

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

Structure des cadres ARP

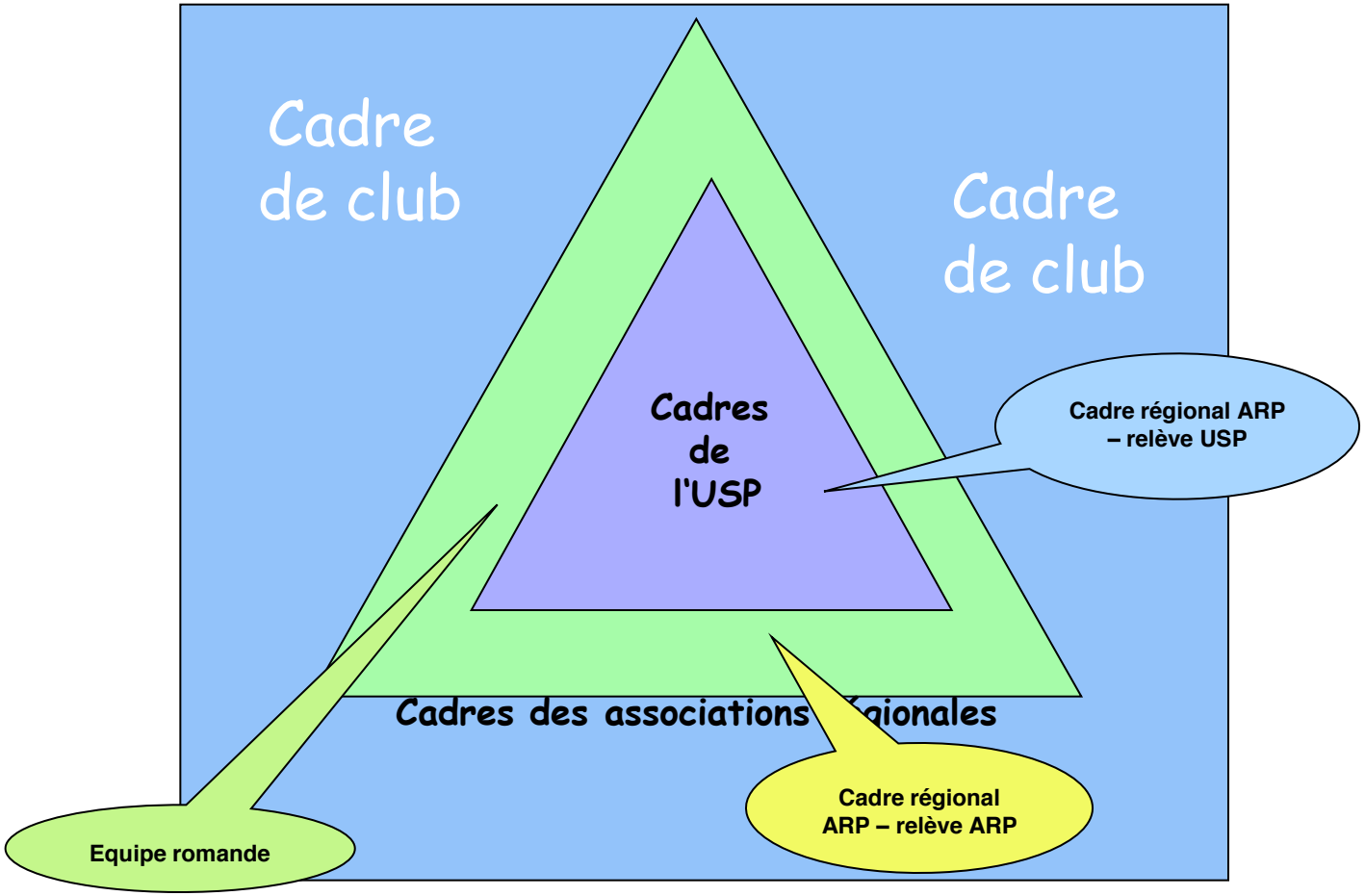

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

Description des cadres romands

Cadre régional ARP – relève ARP

Patineuse et patineur romand pouvant participer au championnat suisse Minimes ou Espoirs (test minimun 4USP) :

- n'ayant jamais participé au championnat suisse
- ou ayant déjà participé au championnat suisse et n'ayant pas obtenu une place dans la 1ère moitié du classement

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

Description des cadres romands

Cadre régional ARP – relève USP
Patineuse et patineur romand pouvant participer au championnat suisse Minimes, Espoirs ou Cadets : ➢ ayant réussi les tests et ayant été sélectionné par Swiss Olympic et l'USP

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

Description des cadres romands

Equipe romande
Patineuse et patineur romand pouvant participer à l'un ou l'autre des championnats suisses, quelque soit son âge

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

Comparaison du cadre régional ARP – relève ARP et du cadre régional ARP – relève USP

Cadre régional ARP – relève USP	*Cadre régional ARP – relève ARP*
Sélection annuelle en fonction des tests Piste et des résultats aux championnats suisses de l'année précédente	en principe l'athlète peut y rester 2 ans pour autant qu'il soit au bénéfice du test lui permettant de participer au championnat suisse. Le test doit être obtenu au plus tard au 30 avril.

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

Comparaison du cadre régional ARP – relève ARP et du cadre régional ARP – relève USP	*Cadre régional ARP – relève ARP*	*Cadre régional ARP – relève USP*
	Sélection annuelle en fonction des tests et des résultats de l'année précédente. Le ou la patineuse doit pouvoir participer au championnat suisse Minimes ou Espoirs. Le test doit être obtenu au plus tard au 30 avril.	Sélection annuelle en fonction des tests Piste et des résultats aux championnats suisses de l'année précédente

ez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

L'encadrement des différents cadres romands

Nombre d'heures d'encadrement

Cadre régional ARP – relève USP	*Cadre régional ARP – relève ARP*	*Equipe romande*
➢ 70 heures obligatoires	➢ 60 heures obligatoires	➢ 10 heures facultatives

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

L'encadrement des différents cadres romands

Objectifs des rencontres : durant les rencontres les athlètes travaillent :

Cadre régional ARP - relève USP	*Cadre régional ARP - relève ARP*	*Equipe romande*

- la condition physique, la coordination
- l'expression corporelle
- la danse
- l'entraînement sur glace avec pas et pirouettes
- l'entraînement mental en situation de compétition
- la théorie
- et bien d'autres thèmes

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

L'encadrement des différents cadres romands

Cadres romands 2011-2012

Planning des rencontres

Mois	*Date*	*Nb d'heures*	*Type*	*Lieu*	*Cadre régional ARP - relève USP*	*Cadre régional ARP - relève ARP*	*Equipe romande*
Août	20-21.08.2011	10	rencontre	Neuchâtel	☑	☑	
Octobre	08-09.10.10.2011	10	équipe romande	Sion	☑	☑	☑
Octobre	?	15	rencontre de tous les cadres de la relève de Suisse	?	☑		
Novembre	05-06.11.2011	10	rencontre	Gruyère ?	☑	☑	
Janvier	08-09.01.2012	10	rencontre Cool&Clean (championnats suisses Juniors)	Lausanne	☑	☑	
Avril	?	5	rencontre de clôture	?	☑	☑	
de septembre	à avril	15	heures d'entraînements physiques	dans les régions	☑	☑	
					75	60	10

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

L'encadrement des différents cadres romands

Coût

Cadre régional ARP – relève USP	*Cadre régional ARP – relève ARP*	*Equipe Romande*
➢ CHF 1'000.- participation de l'athlète ➢ CHF 200.- participation de l'ARP ➢ CHF 200.- participation de Swiss Olympic	➢ CHF 1'000.- participation de l'athlète ➢ CHF 200.- participation de l'ARP	➢ CHF 150.- participation de l'athlète ➢ CHF 50.- participation de l'ARP

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

Intervenants

Tous les intervenants dans les cadres sont des spécialistes dans leur domaine :

- entraîneur de condition physique
- professeur de danse
- comédien
- juge
- technical specialist
- entraîneur mental
- etc

©ARP / Lorena Martinez

Cadres romands

Saison 2011 - 2012

Organisation des cadres romands

L'organisation du cadre régional ARP est sous la responsabilité de :

- Christiane Miles
- Lorena Martinez

©ARP / Lorena Martinez